

Séance du mardi 15 février 2022

Date de la convocation : 05/02/2022

Membres en exercice : 7 *L'an deux mille vingt-deux et le quinze février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Anne STUTZ,*

Présents : 6

Votants : 7

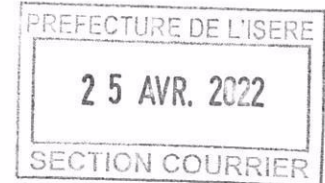
Présents : Anne STUTZ, Gérard JULIEN, Claire MEGIAS, Guy BACCOLI, Mathieu BONDAZ, Bernard GLUSZYK

Représentés : Caroline CASTILLON

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Claire MEGIAS



DE_2022_006 - Objet : Réfection chemin des Sagnes - Demande de subvention

Madame le maire expose au Conseil Municipal que le chemin des Sagnes qui permet d'accéder au réservoir de Pellenfrey et au captage des Sagnes est devenu impraticable en voiture à cause d'un fort ravinement. L'entretien du réservoir et du captage sont particulièrement compliqués à réaliser du fait de la difficulté de transporter le matériel d'entretien sur place.

Par conséquent, il convient de rendre le chemin des Sagnes à nouveau praticable.

Le montant des travaux de remise en état du chemin est estimé à **6 279 € HT**.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- sollicite une aide la plus élevée possible auprès du Conseil Général selon le plan de financement suivant :

	Taux	Montant
Département	55 %	3 454 €
Commune	45 %	2 825 €
TOTAL	100 %	6 279 €

- Charge Madame le Maire de toutes démarches en vue de faire aboutir ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Fait à Saint-Arey, le 15 avril 2022.

Le Maire

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 15 04 2022 et de la publication le même jour.

Le Maire

